

MANIFESTATIONS OFFICIELLES



Compte rendu par le Secrétaire perpétuel de la réunion de la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts, à Besançon, du 26 au 28 septembre 2002

La Conférence s'est réunie pour une assemblée annuelle à Besançon, où l'année 2002 permettait de célébrer à la fois les 250 ans de l'Académie de Besançon et de Franche-Comté et le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo.

L'Institut de France a été principalement représenté pendant toute la durée de la session de la Conférence par M. l'Ambassadeur Plantey, président de notre Conférence et le vendredi 27 par M. Pierre Messmer, membre de l'Académie Française, Chancelier de l'Institut et, faut-il le rappeler, membre correspondant de notre Compagnie.

On a pu souligner avec satisfaction que les 28 Académies formant la Conférence étaient toutes représentées et que sur ce nombre, 27 étaient à jour de leur cotisation. Le professeur Sadoul et moi-même avons composé la délégation de Nancy.

L'assemblée générale du 26 septembre a vu la passation des pouvoirs entre M. Charles Mavaut, de l'Académie de La Rochelle, président sortant et M. Michel Woronoff, de l'Académie de Besançon, nouveau président pour les deux ans à venir. Mais de l'avis général, elle fut assez décevante: la proposition de réunir plus souvent la Conférence a rencontré peu d'écho, faute d'avoir été mise à l'avance à l'ordre du jour et expliquée plus clairement ; le compte rendu financier a été présenté, mais n'a pu être discuté, le trésorier de la Conférence étant resté à La Rochelle et abandonnant ses fonctions ; Madame Lecomte, de Versailles, a présenté le nouveau numéro d'*Akademos*, dont c'est la nouvelle formule: il contient sous une forme réduite, des articles empruntés aux

Mémoires de nos différentes Académies, nous y avons vu figurer avec un plaisir mêlé de beaucoup d'émotion la dernière contribution de notre défunt confrère Gérard Gorcy ; un appel a été lancé aux Académies pour qu'elles trouvent des publicités à insérer dans *Akademos*, dont on souhaite la plus large diffusion possible.

Il y a peu de chose à dire des conférences sur la ville de Besançon et du programme de visite des monuments ou musées, à Besançon, à Arc-et-Senans et, en ce qui concerne les accompagnatrices, à Ornans et dans la vallée de la Loue. Résumons en disant que les congressistes et leurs épouses ont été accueillis dignement par nos confrères bisontins.

Certains participants chevronnés nous ont certes confié qu'ils avaient été encore mieux reçus lors de la conférence de Nancy en 1996, qui continue à faire référence, mais il est difficile en cette matière de démêler le langage de la vérité de celui de la politesse.

Le principal intérêt de telles réunions consiste dans les contacts pris dans la coulisse, et le professeur Sadoul comme moi-même n'avons pas manqué d'établir ou de renouer des liens avec un grand nombre de confrères. Je dois à ce propos relayer auprès de vous l'appel qui a été lancé par le professeur Rémy, président de l'Académie d'Angers, qui organisera la réunion provinciale de notre Conférence en 2004. Il souhaite que dès aujourd'hui, un groupe de travail constitué d'Angevins, de Lorrains et de Provençaux prépare un petit colloque qui aurait lieu en marge de cette conférence et qui aura pour thème : *L'héritage des Angevins (c'est-à-dire de la, dynastie angevine) dans nos trois provinces*. Le mot d'héritage doit être pris évidemment dans le sens le plus large qui soit et ce thème ne doit pas intéresser uniquement des historiens, mais aussi des confrères de toutes spécialités. En votre nom, je lui ai promis notre participation et notre appui.

**Cinquantième anniversaire
de l'Académie d'Alsace,
le 19 octobre 2002 à Colmar**



**Adresse du Secrétaire perpétuel Jean Claude Bonnefont
représentant l'Académie de Stanislas,
à l'Académie d'Alsace**

Au nom de tous mes confrères et en l'absence de notre président Maurice Noël, retenu à Nancy sur les instances de M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle pour les cérémonies d'ouverture du bicentenaire de la Légion d'Honneur, et qui regrette beaucoup de ne pas être parmi vous aujourd'hui, je viens vous apporter, en ma qualité de secrétaire perpétuel, spécialement chargé des relations avec les autres académies, le fraternel salut de l'Académie de Stanislas.

J'ai conscience en faisant cette démarche de payer en quelque sorte une partie de la dette de reconnaissance que notre illustre fondateur, Stanislas Leszczyński, avait contractée envers l'Alsace. Nous n'avons pas oublié à Nancy que le roi de Pologne détrôné a trouvé refuge, de mars 1719 à juillet 1725, dans la petite ville alsacienne de Wissembourg, qu'il a bénéficié pendant cette période de la protection amicale du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, et du comte de Bourg, gouverneur militaire de l'Alsace. C'est dans la cathédrale de Strasbourg que le duc d'Orléans a épousé par procuration, au nom du roi de France, le 15 août 1725, la princesse Marie Leszczyńska. Sans ce mariage royal, il n'y aurait pas eu de duché de Lorraine pour Stanislas, et pas d'académie portant son nom. Nous en eussions peut-être eu une autre, portant un autre nom, mais qui n'aurait sans doute pas bénéficié du même prestige en Europe et de la même inspiration profondément humaniste.

Je suis heureux de rappeler que peu de temps après sa constitution, le 8 mai 1954, votre académie était venue tenir son assemblée générale dans l'hôtel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nancy. Le dimanche 9 mai, dans le Salon carré de notre Hôtel de ville, les membres de l'Académie d'Alsace étaient reçus solennellement en séance publique par l'Académie de Stanislas.

Je pourrais me contenter de reprendre ici les paroles de bienvenue prononcées à cette occasion par notre président Jean Godfrin, souligner comme il l'a fait la longue solidarité qui a rapproché nos deux provin-

ces, de part et d'autre des Vosges, au cours des mêmes épreuves et des mêmes vicissitudes historiques, depuis les temps lointains qui les avaient réunies dans la Lotharingie; citer Maurice Barrès, dont vous aviez retenu, pour le premier numéro de vos *Annales*, cette belle phrase : « ce que je veux, c'est collaborer à quelque chose qui me survive » ; ou encore, avec beaucoup d'à propos cette année, faire l'éloge du saint Pape Léon IX, que l'Alsace et la Lorraine se partagent : il illustre avec éclat, disait Jean Godfrin, la mission et la valeur civilisatrice de ces régions prédestinées sur lesquelles nous sommes, vous et nous, axés, à Strasbourg et à Colmar comme à Nancy».

Mais d'une manière plus personnelle, je veux exprimer ici à quel point l'Alsace peut constituer pour nous, Lorrains, un exemple et un modèle. Région frontalière par excellence, ouverte sur l'Europe, sur le passage de tous les courants culturels et commerciaux qui la traverses, l'Alsace est aussi un pays profondément attaché à sa personnalité historique et humaine, à son patrimoine et à ses traditions. Il suffit de constater à Colmar comme ailleurs, avec quel soin vous entretenez et mettez en valeur vos richesses architecturales et artistiques. Nous pouvons envier à la fois l'esprit d'ouverture des Alsaciens et leur esprit de fidélité. Je conçois qu'il ne soit pas toujours facile de regarder à la fois vers l'avenir et vers le passé, d'être accueillant aux autres tout en restant soi-même, et que des tiraillements puissent se produire entre ces deux idéaux. C'est pourtant bien ce qu'il faut faire.

Et vous ne vous étonnez pas peut-être si je vous dis que c'était là la grande ambition du roi Stanislas, lorsqu'il avait créé la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy. Il voulait à la fois, grâce à cette académie, donner à ses sujets Lorrains la possibilité de développer leurs talents, en célébrant leur histoire et en mettant en valeur leur patrimoine, et ouvrir largement son duché pour une saine émulation à toutes les influences extérieures, qu'elles viennent de Paris, de Berlin ou de Rome, sur cet axe lotharingien auquel nous appartenons encore, afin que la Lorraine prenne la place qui lui était due dans l'Europe des Lumières.

Souhaitons que de la même façon, nos deux académies puissent contribuer à faire entrer nos deux régions dans la lumière que nous voulons humaine et fraternelle de ce XXI^{ème} siècle commençant.

**Cérémonie en l'honneur du Bicentenaire
de la création de la Légion d'Honneur,
le 28 octobre 2002,
au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle**

Au cours de cette cérémonie officielle, la participation de l'Académie de Stanislas s'est traduite par quatre interventions, qui ont été publiées dans la plaquette éditée par le Conseil général, à laquelle on se reportera¹ :

Michel VICQ : La création de la Légion d'Honneur, ou la volonté au service d'un destin.

Alain LARCAN : Le général de Gaulle et la Légion d'Honneur.

Henri CLAUDE : David, et ses élèves, témoins de la Révolution et de l'Empire.

Michel BURGARD : La musique à l'époque du Consulat : GOSSEC et MEHUL.

Nous nous contentons de donner ici le texte de l'allocution qui avait été préparée par le président Maurice Noël à cette occasion, et qui n'a pas trouvé place dans la plaquette.



Comme on vient de le rappeler, l'Ordre de la légion d'Honneur fête cette année ses 200 ans d'existence. Parmi les institutions dont s'honore la France, la Légion d'honneur est l'une des plus connues et des plus durables. Elle a traversé les ans et les régimes politiques sans cesser d'incarner les plus hautes valeurs de la Nation.

Il était important que la Nation toute entière commémore cet événement. Dans de nombreuses villes de France, des cérémonies, des conférences et des expositions sont organisées à cette occasion.

La manifestation qui nous a réunis cet après-midi, par sa qualité et sa diversité, montre que le département de Meurthe-et-Moselle a voulu célébrer dignement cet événement. Il est en effet en France celui qui possède le plus grand nombre de villes décorées de cette médaille. Votre présence nombreuse témoigne de cette reconnaissance envers les souffrances endurées par ces localités.

Pour célébrer de 2^{ème} centenaire de la création de la Légion d'Honneur, il fallait un cadre digne de cette manifestation. L'ancien hôpital militaire

[1] *Meurthe-et-Moselle : Bicentenaire de la Légion d'Honneur, 28 octobre 2002*
(sans date de publication ni pagination)

Sédillot, devenu désormais le siège du Conseil Général, paraissait le cadre idéal. Aussi je remercie chaleureusement Monsieur Michel Dinet, Président du Conseil Général, qui a accepté qu'elle se déroule dans ces lieux. Il est vrai, si j'ose dire, que c'est désormais devenu une tradition, avec les conférences «hors les murs» de l'Académie de Stanislas et qui connaissent un grand succès.

Pour mener à bien cette entreprise, il fallait également un homme particulièrement compétent et un coordinateur. On ne soulignera jamais assez le rôle et le dévouement du médecin-colonel Jacques Delivré, président de la section départementale de Meurthe-et-Moselle de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur. Doué d'un talent de dessinateur incontestable, il vient de produire une affiche pour commémorer ce bicentenaire. Elle représente Napoléon Bonaparte au centre du grand collier de la Légion d'honneur, où dans les médaillons figurent les 8 blasons des villes décorées du département.

Conférencier, il retracera les épreuves du chef lieu du département lors de la guerre de 1914-1918 dans un exposé consacré à Nancy et à la Légion d'Honneur qui aura lieu le 11 novembre. Mais il y a une semaine déjà, au Palais du Gouvernement, le médecin-colonel Delivré a rappelé qu'elle se caractérise par la diversité de ses récipiendaires : magistrats, religieux, écrivains, prix Nobel, chanteurs, acteurs, chefs cuisiniers ou sportifs.

La veille, dans une communication faite à l'Académie de Stanislas, le docteur Delivré avait présenté dans une énumération en forme de long cortège, un certain nombre de récipiendaires parmi lesquels figurent de nombreux lorrains. Citons les grands chanceliers : le maréchal Maurice Gérard de Damvillers, le maréchal Charles Oudinot de Bar-le-Duc, le maréchal Gabriel Molitor d'Hayange ; qu'il suffise ici de mentionner des officiers comme le général Drouot, «le sage de la Grande Armée», le maréchal Lyautey, le colonel Driant ou des savants comme Henri Poincaré. Le mérite n'est pas moins grand vis-à-vis des membres de l'Académie qui ont accepté par des communications très documentées de retracer certains aspects de l'histoire de l'ordre et de donner ainsi à cette cérémonie tout l'éclat qui s'imposait.

Le vice-président Michel Vicq vient de nous montrer comment la création de la Légion d'Honneur est née de la volonté du premier consul Bonaparte lui-même. Elle devait structurer un corps social dispersé par la Révolution en réunissant au sein d'un même corps aussi bien les plus grands savants que les simples soldats ? Les obstacles dressés par les assemblées, encore très marquées par les idées que les années révolutionnaires avaient vu naître, furent heureusement surmontés.

Le professeur Alain Larcen, fin connaisseur des écrits du général de Gaulle, a retracé comment le général a été l'un des grands artisans du renouveau de la Légion d'Honneur, en lui donnant en 1962 un code qui restitue à l'ordre la fermeté de ses caractères originaux, en l'adaptant au monde contemporain.

Le professeur Henri Claude, historien d'art, vient d'évoquer la figure d'un artiste de génie, doublé d'une poigne de chef, Louis David, qui exerça sur la peinture française une dictature inconnue depuis Le Brun. Avec lui, le style antique va triompher en France. La peinture renonce aux prestiges de la lumière. Il n'est plus que de beauté intemporelle, le mouvement cher au baroque est banni. La peinture d'histoire est placée au sommet de la hiérarchie. Sa charge de premier peintre de l'empereur nous a valu l'esquisse du *Serment du jeu de Paume*, le *Sacre* et la *Distribution des Aigles*. Ses disciples Debret et Hennequin vont illustrer la *Première remise de la Légion d'Honneur* en l'église des Invalides et la *Remise des insignes au camp de Boulogne* en août 1804.

Grâce aux extraits sélectionnés par le professeur Michel Burgard, musicologue, nous avons pu entendre les œuvres d'Etienne Méhul, originaire de Givet, auteur de la musique du *Chant du Départ*, et de François Gossec, qui écrivit de nombreux chants révolutionnaires pleins d'énergie et de grandeur.

Pour terminer, je voudrais revenir un instant sur le plan départemental. Il n'y a pas que les hommes qui soient dignes de la reconnaissance. Des collectivités, des villes, des drapeaux, des écoles militaires et civiles ont été décorés de la Légion d'Honneur pour perpétuer la mémoire des sacrifices et des drames qu'ils ont vécus à un moment de leur histoire.

Seules quatre villes étrangères, dont Luxembourg et Liège, sont décorées de la Légion d'Honneur. Elles ne sont qu'une soixantaine dans l'hexagone. La Meuse, qui pendant la première guerre mondiale fut le champ de bataille que l'on sait, ne compte que Verdun. Dans les Vosges, seules deux villes ont été récompensées. La ville de Saint-Dié au titre des événements de 1944, Rambervillers au titre de la guerre de 1870, en souvenir du combat livré sur le pont des Laboureurs à l'entrée de la ville par les gardes nationaux pour s'opposer à l'invasion des troupes bavaroises.

Le département de Meurthe-et-Moselle, avec 8 villes décorées, dont 3 dans le Pays-Haut, est le seul département à posséder un aussi grand nombre de distinctions. Du fait du traité de Francfort, la lisière est du nouveau département de Meurthe-et-Moselle créé en 1871, de Longwy à Badonviller, va se trouver exposée dès les premières heures du conflit d'août 1914 aux offensives de l'ennemi et aux atrocités qui les accompagnaient.

Qu'on me permette de dire simplement un mot sur deux de ces localités qui me sont particulièrement chères.

D'après une tradition bien ancrée, mais en réalité sans fondement, c'est lors de son passage dans la place forte de Longwy, que Napoléon aurait commandé à la toute récente faïencerie de la ville un service pour les maison d'éducation de la Légion d'Honneur.

Un exemplaire de cette soupière dite «des Cohortes» est d'ailleurs présentée en ce moment à l'exposition qui se tient au Musée départemental d'Art ancien et contemporain d'Epinal.

On sait que la place forte isolée dès les premiers jours de la guerre de 1914, avait succombé, complètement écrasée par l'artillerie ennemie après une défense héroïque. Cet épisode n'avait pas malgré tout fait l'objet d'une description circonstanciée. Hors par une coïncidence extraordinaire, c'est justement au moment où nous rappelons la distinction qui lui a été attribuée en 1919 par le président Poincaré, qu'un livre écrit par un professeur d'histoire, belge, de Charleroi, chevalier de la Légion d'Honneur, sort de l'oubli.

Il n'avait pu paraître par suite de l'arrestation de l'auteur par la Gestapo ; le manuscrit resté inédit a été apporté par sa fille à la ville de Longwy au cours de l'été 2002. Il vient d'être publié il y a quelques semaines.

Au Musée Lorrain vient de s'ouvrir une exposition consacrée à, Victor Prouvé et l'effort de guerre. Beaucoup ont encore en mémoire la série de croquis et de dessins terriblement évocateurs du 24 août 1914 que l'artiste a rapporté du village martyr de Gerbéviller. Sur l'un de ceux-ci figure un calvaire entouré de maisons aux murs léchés par l'incendie, or l'une de celles-ci appartient encore à notre famille aujourd'hui.

Une exposition organisée en 1964, en collaboration avec un gerbévillois, le docteur Robert Creusat, pour commémorer le cinquantième de ces événements, m'avait alors permis de prendre la mesure des tourments endurés par la population lors de ces journées tragiques grâce à des témoins oculaires.

Honneur et Patrie. C'est là une tradition française fort ancienne. A l'issue de la bataille de Pavie, le roi de France n'écrivait-il pas à sa mère dans un laconisme sublime : «Madame, tout est perdu, fors l'honneur».

Les cadets de Saumur qui défendirent les bords de la Loire en juin 1940, alors que la France s'effondrait, n'entendirent pas l'appel du général de Gaulle, mais ils combattirent jusqu'au bout, simplement pour sauver l'honneur, de même que les équipages du fort de Fermont et de la

ligne Maginot, encerclés et abandonnés à eux-mêmes, ne déposèrent les armes qu'après l'armistice.

Un certain nombre de personnalités ont livré récemment leur point de vue sur le sens de l'honneur et l'amour de la patrie. C'est ainsi que Jacqueline de Romilly, de l'Académie Française, a déclaré : «Honneur et patrie : ces mots me ramènent tout droit aux années de guerre et d'occupation ; quand nous vivions dans la souffrance et le danger, ils symbolisaient notre espérance et notre raison de vivre, car nous savions que des hommes prêts à tous les sacrifices voulaient nous sauver ; et ils le firent».

De son côté, Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres disait pareillement : «Au-delà de la charge émotionnelle qui les sous-tend et des aspirations sentimentales diverses qu'ils peuvent recouvrir, le sens inné de l'honneur et l'attachement à la patrie m'apparaissent comme les plus sûrs garants des libertés individuelles et collectives, les fondements en quelque sorte affectifs de notre République».

Ces deux notions sont le reflet de la diversité des talents et des dévouements qui s'expriment dans la Nation toute entière, et que l'on retrouve au sein de la Légion d'Honneur.

